

Enfin, les fouilles durent être reprises, par ordre de l'Empereur. Le 21 mai j'écrivis, à cet effet, à M. Thiollière (P. J., n° 26) pour lui rappeler la lettre que M. de Franqueville lui avait adressée et que nous avions concertée ensemble. Dans cette lettre, je le priais, comme je l'avais obtenu du Ministre, d'assurer à M. Guigue une part plus large et une situation mieux définie. La réponse de M. Thiollière, (P. J., n° 27), qui avait été précédée d'une lettre de M. Cadot (P. J., n° 28), témoignait, en même temps, d'un zèle prononcé pour la reprise des recherches. Toutefois, les récoltes étant dans un état très avancé, il ne fut pas possible de reprendre immédiatement les fouilles; il fallut attendre jusqu'au mois d'août, après la levée des moissons.

Pratiquées d'abord sur le plateau de Saint-Barnard, elles furent, le 4 septembre, portées dans la vallée du Formans, et menées avec le plus grand soin sous la direction de M. Cadot, secondé par MM. Gautherot et Guigue.

Les résultats en furent si fructueux, que je n'eus pas de peine à obtenir qu'elles fussent portées sur un autre point éloigné, à Cormoz en Bugey, commune de Château-Gaillard, canton d'Ambérieux, arrondissement de Belley.

Dans la séance du 13 décembre 1861, du Comité d'histoire et d'archéologie de l'Académie de Lyon, j'avais émis l'opinion que les Helvètes, pour se rendre de Genève à la Saône, avaient passé par la vallée de l'Albarine, où est située la commune de Château-Gaillard, dans une plaine circonscrite par les eaux de la Cousance, de l'Albarine et de l'Ain. Je priai donc M. Cadot de diriger les fouilles sur ce point où je connaissais l'existence de plusieurs *tumuli*; car je possédais dans ma collection plusieurs objets qui en provenaient, notamment une épée de bronze, une faucille de même métal, un fragment d'épée de fer, etc.